

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie tenue par vidéoconférence le mardi 4 janvier 2022, de 20 h à 20 h 47.

## **SONT PRÉSENTS:**

La mairesse, Mme Nicole Généreux et les conseillers MM. Charles Garon, Frédéric Landry, et les conseillères Mmes Manon Bélanger et Michèle Marquis formant quorum sous la présidence de Mme la mairesse.

#### 002-2022 - 003-2022

Adoption du budget de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour l'année financière 2022 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024

**CONSIDÉRANT** 

que le Conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour l'année financière 2022 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

**CONSIDÉRANT** 

que le Conseil doit également adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024;

IL EST PROPOSÉ par M. Frédéric Landry

**Total des revenus** 

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le budget pour l'année financière 2022 soit adopté et qu'il décrète et statue ce qui suit :

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessous, le Conseil prévoit les revenus suivants :

#### Revenus

Taxes foncières générales	834 088 \$
Taxes spéciales pour service de la dette	31 367 \$
Matières résiduelles	63 275 \$
Entretien des cours d'eau	25 555 \$
Vidange des fosses septiques	34 560 \$
Paiements tenant lieu de taxes	4 585 \$
Transferts	103 600 \$
Autres revenus de sources locales	<u>77 810 \$</u>
Total des revenus de fonctionnement :	1 174 840 \$
Revenus d'investissement	250 000 \$

1 424 840 \$

### Dépenses de fonctionnement

Administration générale	346 437 \$
Sécurité publique	170 576 \$
Transport	250 940 \$
Hygiène du milieu	195 385 \$
Santé et bien-être	850 \$
Aménagement, urbanisme et développement	87 060 \$
Loisirs et culture	56 722 \$
Frais de financement	20 670 \$

Total des dépenses de fonctionnement : 1 128 640 \$

# Dépenses d'investissements

Sécurité publique	20 500 \$
Transport – travaux de voirie	200 000 \$
Hygiène du milieu- infrastructures-eaux usées	50 000 \$
Frais de financement	25 700 \$

Total des dépenses d'investissement 296 200 \$

### Total des dépenses

1 424 840 \$

Le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 qui se répartit comme suit :

PROJET	2022	2023	2024	<u>Total</u>
Remb. Dette	25 700 \$	26 100 \$	26 700 \$	78 500 \$
Sécurité publiqu	e 20 500 \$	\$	\$	20 500 \$
Transport	200 000 \$	77 000 \$	70 000 \$	347 000 \$
Hygiène Milieu	335 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	435 000 \$
Total	581 200 <b>\$</b>	153 100 <b>\$</b>	146 700 <b>\$</b>	881 000 \$

IL EST PROPOSÉ par M. Charles Garon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 soit adopté.

(signé) : Nicole Généreux, Mairesse (signé) : Anne Desjardins, Directrice générale et Secrétaire—trésorière

Copie certifiée conforme, Donnée à Saint-Denis, ce 5<sup>e</sup> jour de janvier 2022